

CERTIFICAT / CERTIFICATE

Individual serial number

Certificat N° A 2018 / 27 / 12

Nous certifions par le présent certificat nos engagements communs dans le modèle de développement territorial durable et intégré de la Communauté d'Agglomération

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'OCEAN INDIEN – ÎLE DE LA RÉUNION



DESTINATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
CANDIDATE

Par son engagement dans les exigences des modèles du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » définies par les 8 grands pôles de smart spécialisation, la destination TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

S'INSCRIT DANS LE TOURISME ET LA CROISSANCE BLEUE

1. Être la première destination de l'océan Indien à obtenir le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » et cela dès 2019 afin de devenir une « Escale Patrimoine Phare de l'océan Indien ».
2. Concevoir et bâtir un grand projet d'avenir autour de la croissance et du tourisme bleus avec de véritables objectifs de résultats en matière économique, sociale et environnemental.
3. Capitaliser les innovations et bonnes pratiques du modèle odyssea® pour plus d'attractivité et d'emploi non délocalisables pour notre territoire.
4. Proposer un modèle d'avenir à notre jeunesse dans les filières d'avenir de la croissance et du tourisme bleus
5. Devenir force de proposition auprès des instances nationales et européennes par nos actions menées dans le cadre du programme Odyssea en matière de tourisme et de croissance bleus.
6. Nous inscrire dans le tourisme bleu de demain pour capitaliser sur cette économie pour nos entreprises et nos emplois non délocalisables.
7. Soutenir et développer nos filières locales d'excellence.
8. Être reconnu comme territoire de bonne pratique autour du tourisme et de la croissance bleus dans la stratégie du Comité interministériel de la mer (CIMer) : l'ambition maritime de la France du 21^{ème} siècle.
9. Agir pour le développement du tourisme maritime et côtier dans le cadre de la croissance bleue souhaitée par la Commission européenne.

RÉPOND AUX PRINCIPAUX DÉFIS ET ENJEUX DU TOURISME ET DE LA CROISSANCE BLEUE AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI POUR SON TERRITOIRE & L'ÎLE DE LA RÉUNION

1. Repenser l'organisation touristique du Territoire de la Côte Ouest pour plus d'attractivité.
2. Renforcer l'attractivité des villes-ports de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et de leur hinterland sur la scène touristique internationale par le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».
3. Renforcer notre image de Destination France dans l'océan Indien.
4. Agir pour une montée en gamme de nos offres et de nos services.
5. Créer le tourisme des années futures plus solidaire, plus respectueux de son environnement et de ses habitants en mettant en « scène » le Territoire de la Côte Ouest par un partenariat public-privé autour de son patrimoine, de ses savoir-faire, de ses paysages...
6. Inscrire le Territoire de la Côte Ouest dans la croissance et le tourisme bleus.
7. Développer des secteurs touristiques à forte valeur ajoutée pour notre territoire comme la petite et la moyenne croisière.
8. Développer et consolider le tissu économique autour de la croissance et du tourisme bleus pour plus de richesse nécessaire à la création et / ou au maintien d'emplois.
9. Devenir une place forte de la croissance et du tourisme bleus en inscrivant notre destination dans son bassin de navigation comme « Escale Patrimoine Phare » par la création du grand itinéraire culturel maritime « Cultural Via Odyssea® » / océan Indien, dans l'éthique du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.
10. S'appuyer sur des produits à forte valeur ajoutée économique, identitaire de notre territoire, bénéfique à l'ensemble de notre destination et notamment à l'emploi des jeunes.



Fédération Française des Ports de Plaisance

Philippe CALAMEL

Directeur Général du Groupement
Européen Odyssea® Tourisme et
Croissance Bleue

Joseph SINIMALÉ

Président de la Communauté
d'Agglomération du Territoire de
la Côte Ouest